

AVIS DE TRAVAUX

Schéma Directeur Assainissement – GEISPOLSHEIM-VILLAGE

Les travaux du schéma directeur d'assainissement débutés le 15 juin dernier pour lutter contre les inondations rentrent dans une nouvelle phase qui va modifier les accès à la rue du collège et la desserte de l'École primaire Saint-Exupéry et du Collège Jean de la Fontaine (cf. plan détaillé au dos). Durant ces périodes, les mobilités douces (piétons, vélos, etc.) ou les transports en commun seront à privilégier pour l'accès au groupe scolaire.

➤ Du 10/08/20 au 28/08/2020, la circulation de la M84 entre le centre sportif et le giratoire de la gendarmerie sera régulée par un alternat à feux pour permettre la pose de la conduite d'alimentation du bassin de protection du milieu naturel en cours de construction.

➤ À compter de la 1^{ère} quinzaine d'août, et plus particulièrement à partir du 24/08/20 jusqu'au 02/10/20 les principales mesures de circulation seront les suivantes:

- **La route d'Entzheim sera mise en sens unique.**
Seuls les véhicules en provenance de Geispolsheim-Village et en direction d'Entzheim via la M221 pourront circuler. Les usagers en provenance d'Entzheim devront privilégier l'accès par la D400 pour entrer dans Geispolsheim-Village via la M84 et la Rue de la Porte-Basse ou par Blaesheim puis la RM84.
Un accès particulier à la liaison douce rejoignant les arrières de l'École primaire et du collège sera fléché au début de la Route d'Entzheim pour faciliter l'accès aux cyclistes et aux piétons. Un dépose minute pour les véhicules sera identifié Rue des artisans.
- **La circulation de la Rue de la Porte Basse sera régulée par un alternat à feux** entre le giratoire de la Route d'Entzheim et celui de la rue du collège. Les commerces resteront accessibles à pieds à tout moment.
- **L'accès à la rue du collège en voiture se fera exclusivement dans les deux sens de circulation par la rue de Séné, la Route de Strasbourg, et la rue des Alouettes.** Une zone de retournement sera prévue en bas de la Rue du collège pour permettre le demi-tour.
Les bus de ramassage scolaires seront maintenus jusque devant les établissements et pourront via un aménagement spécifique sortir par la rue de la Porte Basse.
La rue du collège restera à tout moment directement accessible pour les cyclistes (pieds à terre obligatoire) et les piétons.
- **Les arrêts « collège » de la ligne de bus CTS n°57 seront supprimés pendant cette période ; les arrêts « Séné » seront en revanche de nouveau desservis.**
- **Le stationnement sera interdit de part et d'autre de l'emprise du chantier et sur certains axes pour fluidifier la circulation.**

➤ À compter du 02/10/2020 et jusqu'à la fin de l'année 2020, la Route d'Entzheim sera complètement barrée aux véhicules. La circulation normale sera rétablie rue de la Porte Basse et rue du collège.

Un itinéraire de déviation éloignée par Blaesheim, l'A35, la M84 ou la Rcade Sud (dès sa mise en service) sera mis en place. Les riverains pourront emprunter la Rue du Tramway qui sera mise en double sens à compter du 02/10/20. La Route d'Entzheim restera accessible aux piétons à tout moment. L'accès particulier à la liaison douce rejoignant les arrières de l'École primaire et du collège et le dépose minute Rue des artisans sera conservé au début de la Route d'Entzheim pour faciliter l'accès au groupe scolaire.

Travaux rue de la Porte Basse

① Du 03/08/2020 au 02/10/2020

Circulation alternée

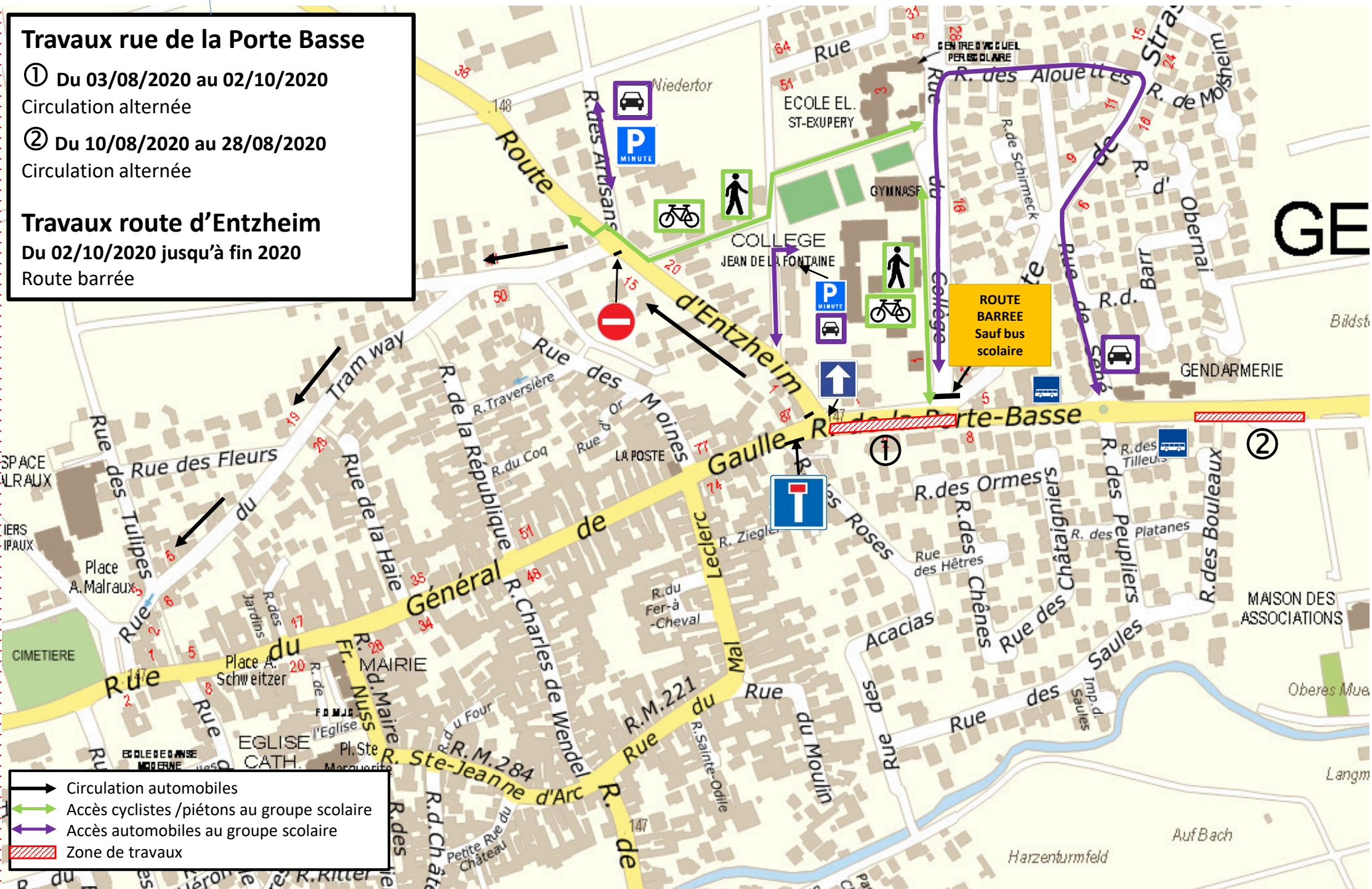
② Du 10/08/2020 au 28/08/2020

Circulation alternée

Travaux route d'Entzheim

Du 02/10/2020 jusqu'à fin 2020

Route barrée



→ Circulation automobiles

→ Accès cyclistes/piétons au groupe scolaire

→ Accès automobiles au groupe scolaire

▨ Zone de travaux